

COMMUNIQUÉ – EMPLOYÉS

Site(s): Santé Courville	# référence: 204 - 8
De: La direction générale	Par: Christine Durocher
Services: Tous les services	
Sujet: Sécurité, c'est l'affaire de tous au quotidien	

Nous devons nous assurer de tout mettre en œuvre pour assurer la sécurité et ça commence par la vigilance de chacun d'entre nous, car nous pouvons tous faire la différence.

Si vous observez un danger, s'il vous plaît, immédiatement :

- 1) Régler la situation si vous en êtes capable (Ex; eau sur le sol, produit dangereux non rangé)
- 2) Si vous n'êtes pas en mesure de régler la situation ou si vous croyez que ça peut se reproduire :
 - a) Aviser tout de suite verbalement l'infirmière responsable ou un gestionnaire
- 3) Pour une question de sécurité urgente (Ex; vous voyez un résident au sol)
 - a) Appeler à l'aide ; ne pas mobiliser le résident sans l'accord de l'infirmière
- 4) Si vous voyez une situation dangereuse ou de malveillante ;
 - a) Mettre le ou les résidents en sécurité
 - b) Aviser tout de suite l'infirmière responsable ou un gestionnaire

Voici quelques exemples de sécurité à avoir à l'œil :

- 5) Bris d'équipements ou de meubles
- 6) Sol glissant non identifié (il faut qu'il y ait une pancarte jaune de mise en place)
- 7) Éléments bloquant l'accès aux portes et issues de secours
- 8) Des produits de nettoyage laissés sans surveillance
- 9) L'état de santé d'un résident qui change tout à coup
- 10) Une odeur non familière

Sachez qu'en tout temps, le directeur général est sur appel pour assister à une demande de sécurité. De plus, les infirmières savent qui appeler en cas de besoin.

Merci à chacun d'entre vous, de votre vigilance et précieuse collaboration.

Christine Durocher
Directrice générale